

## 2.2 Utilisation des ressources

La sobriété de l'utilisation des ressources est l'un des quatre enjeux de la **stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020 (SNTEDD)** adoptée en Conseil des ministres le 4 février 2015. Pour y répondre, elle invite à s'engager dans l'**économie circulaire** et sobre en carbone en mettant en place une politique industrielle plus économe en ressource, en limitant la production de **déchets** et en les recyclant, en s'appuyant davantage sur les énergies renouvelables et en préservant quantitativement et qualitativement les masses d'eau continentales.

En 2015, la **consommation intérieure apparente de matières (DMC)** s'élève en France à 746 millions de tonnes, son niveau le plus bas depuis une vingtaine d'années. Les minéraux non métalliques (principalement les matériaux de construction) constituent près de la moitié des matières consommées en France, devant la **biomasse** (près d'un tiers des tonnages), les combustibles fossiles puis les minerais métalliques et produits principalement métalliques. La **productivité matières** poursuit sa progression, en raison d'une évolution de la **DMC** plus lente que celle du PIB.

Près de 324 millions de tonnes de déchets sont produits en France en 2016, dont 69 % issus du secteur de la construction et 9 % des ménages. Les **déchets municipaux** collectés en 2017 (hors déblais et gravats) représentent 34 millions de tonnes. La mise en décharge des déchets municipaux baisse tendanciellement. Dans le même temps, le taux de **recyclage** des déchets passe de 17 % en 2007 à 24 % en 2017. Le taux de valorisation organique des déchets ménagers atteint 43 %.

En réponse à la **directive-cadre sur l'eau (DCE)**, la France s'est fixé comme objectif un bon état pour deux tiers de ses masses d'eau continentales en 2015. Selon l'état des lieux de 2016, cet objectif est atteint pour les eaux souterraines, avec 69 % des masses d'eau en bon **état chimique** et 90 % en bon **état quantitatif**. Il n'en est pas de même pour les eaux de surface. Si l'état chimique des masses d'eau de surface est bon, ce n'est pas le cas de leur état écologique avec seulement 45 % en bon **état écologique**.

La part des **énergies renouvelables (EnR)** dans la **consommation finale brute d'énergie** en France s'élève à 16,3 % en 2017, contre moins de 10 % en 2005. Cette part a progressé de 0,3 point entre 2016 et 2017, rythme plus faible que les années précédentes. Ce ralentissement s'explique en particulier par une hydraulité en baisse, de moindres besoins de biomasse solide à usage de chauffage en raison de la douceur climatique et une consommation d'énergie en hausse. La croissance importante des EnR depuis 2005 est principalement due au développement des biocarburants, de la biomasse solide, des pompes à chaleur, de l'éolien et, dans une moindre mesure du solaire photovoltaïque. Néanmoins, elle devra accélérer pour atteindre l'objectif fixé par l'Union européenne à la France d'une part de 23 % dans la consommation finale brute à l'horizon 2020. En outre, la France a inscrit dans la loi d'août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte l'objectif de porter la part des énergies renouvelables dans sa consommation brute à 32 % en 2030. ■

### Définitions

**Biomasse** : ensemble des matières organiques pouvant devenir des sources d'énergie. Elles peuvent être utilisées soit directement (bois énergie) soit après une méthanisation de la matière organique (biogaz) ou de nouvelles transformations chimiques (biocarburant). Elles peuvent aussi être utilisées pour le compostage.

**Consommation intérieure apparente de matières (DMC, Domestic Material Consumption)** : quantité de matières effectivement consommée par la population présente sur le territoire (DMC = extraction intérieure + importations – exportations). Elle n'intègre pas les flux indirects de matières premières mobilisées lors des processus de production à l'étranger et des transports jusqu'à nos frontières.

**Consommation finale brute d'énergie, déchet, déchets municipaux, directive-cadre sur l'eau (DCE), économie circulaire, énergies renouvelables (EnR), état chimique de l'eau, état écologique de l'eau, état quantitatif de l'eau, productivité matières, recyclage, stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020 (SNTEDD), tonne d'équivalent pétrole (tep)** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « Les énergies renouvelables en France en 2017 », *Datalab-Essentiel*, SDES, octobre 2018.
- « Les acteurs économiques et l'environnement », *Insee Références*, édition 2017.
- Indicateurs de suivi de la SNTEDD 2015-2020.

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

## Consommation intérieure de matières et productivité matières

en millions de tonnes

	1990	1995	2000	2005	2010	2013 (r)	2014 (r)	2015
Biomasse	204,1	216,8	249,2	228,0	226,6	235,6	259,0	231,5
Minerais métalliques et produits principalement métalliques	29,6	22,8	23,3	18,7	15,0	16,9	18,2	19,6
Minéraux non métalliques	446,3	416,8	459,5	451,7	394,6	390,6	369,6	361,7
Combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz naturel)	145,9	139,1	149,1	153,5	138,8	135,2	122,3	127,6
Autres	5,2	3,5	3,1	5,1	6,1	5,3	5,2	5,7
<b>Consommation intérieure apparente de matières (DMC)</b>	<b>831,1</b>	<b>798,9</b>	<b>884,1</b>	<b>857,0</b>	<b>781,1</b>	<b>783,6</b>	<b>774,5</b>	<b>746,1</b>
Productivité matière (PIB en volume/DMC, €/kg)	1,7	1,9	2,0	2,2	2,6	2,7	2,8	2,9
DMC/habitant (en t/hab)	14,3	13,5	14,6	13,7	12,1	12,0	11,7	11,2

Sources : DGDDI ; Sessi (jusqu'en 2008) ; SSP, Agreste, traitements SDES ; Unicem.

## État des masses d'eau au regard de la directive-cadre sur l'eau en 2016

en % des masses d'eau

	Eau de surface		Eau souterraine	
	État écologique <sup>1</sup>	État chimique <sup>1</sup>	État quantitatif <sup>1</sup>	État chimique
Très bon	8,5	///	///	///
Bon	36,3	79,8	90,0	69,0
Moyen	39,2	///	///	///
Médiocre	12,3	///	///	///
Mauvais	3,6	20,2	10,0	31,0
Indéterminé	0,1	///	///	///
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

1. Voir définitions en annexes. Note : données révisées.

Sources : Agences et offices de l'Eau ; directions régionales de l'environnement ; délégations de bassins ; Onema ; ministère en charge de l'environnement.

## Production de déchets en 2016

en millions de tonnes

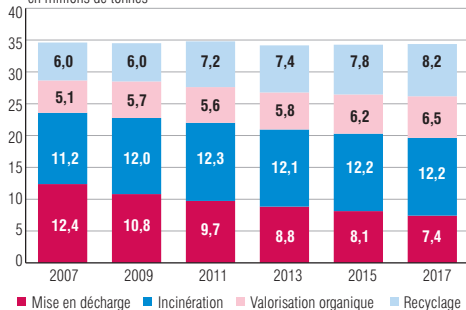
	Déchets minéraux non dangereux	Déchets minéraux non dangereux	Déchets dangereux	Total
Agriculture et pêche	///	1,0	0,3	1,3
Industrie	4,5	18,6	2,8	25,9
Construction	209,2	12,4	2,8	224,4
Tertiaire	0,8	18,7	0,9	20,5
Traitement des déchets, assainissement, dépollution	3,2	15,6	3,4	22,2
Ménages	2,8	25,6	0,7	29,2
<b>Total</b>	<b>220,5</b>	<b>92,0</b>	<b>11,0</b>	<b>323,5</b>

Note : données provisoires.

Source : SDES.

## Devenir des déchets ménagers et assimilés par mode de traitement

en millions de tonnes



Champ : hors déblais et gravats. Note : données révisées.

Sources : Ademe ; SDES.

## Consommation finale brute d'énergies renouvelables par filière

en milliers de tep

	2005	2017 (p)
Hydraulique renouvelable normalisé	5 685	5 164
Éolien normalisé	96	2 180
Solaire photovoltaïque	2	823
Énergies marines	41	45
Géothermie électrique et thermique	115	171
Solaire thermique	49	173
Pompes à chaleur	203	2 378
Biomasse et déchets	8 506	10 811
Biogaz	90	419
Carburants renouvelables	591	3 335
<b>Consommation finale brute d'EnR<sup>1</sup></b>	<b>15 378</b>	<b>25 499</b>

1. Énergies renouvelables.

Source : SDES.

## Déchets municipaux générés et part des énergies renouvelables dans l'UE

	Déchets municipaux générés en kg par habitant		Part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie en %	
	2005	2017	2005 (r)	2016
Allemagne	565	633	6,7	14,8
Autriche	575	570	23,7	33,5
Belgique	482	409	2,3	8,7
Bulgarie	588	435	9,4	18,8
Chypre	688	637	3,1	9,3
Croatie	336	416	23,8	28,3
Danemark	736	781	16,0	32,2
Espagne	588	462	8,5	17,3
Estonie	433	390	17,5	28,8
Finlande	478	510	28,8	38,7
<b>France</b>	<b>530</b>	<b>513</b>	<b>9,6</b>	<b>16,0</b>
Grèce	442	504	7,0	15,2
Hongrie	461	385	6,9	14,2
Irlande <sup>1</sup>	731	581	2,9	9,5
Italie	546	489	7,5	17,4
Lettonie	320	438	32,3	37,2
Lituanie	387	455	16,8	25,6
Luxembourg	672	607	1,4	5,4
Malte	623	604	0,1	6,0
Pays-Bas	599	513	2,5	6,0
Pologne	319	315	6,9	11,3
Portugal	452	487	19,5	28,5
Rép. tchèque	289	344	7,1	14,9
Roumanie	383	272	17,3	25,0
Royaume-Uni	581	468	1,3	9,3
Slovaquie	273	378	6,4	12,0
Slovénie	494	471	16,0	21,3
Suède	477	452	40,6	53,8
<b>UE</b>	<b>515</b>	<b>487</b>	<b>9,0</b>	<b>17,0</b>

1. Données 2016 pour les déchets municipaux.

Source : Eurostat (extraction du 13 février 2019).

## Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

## Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

## Les clés des Tableaux de l'économie française

Titre de la double-page

Numéro du thème  
et de la double page

### 11.4 Prix à la consommation

Les mots ou expressions  
en gras et en couleur

sont définis plus bas  
ou dans la rubrique

« Définitions » en annexes

Une présentation  
synthétique sur  
chaque double-page

Des définitions pour  
comprendre les concepts  
clés de la double page

Toutes les définitions  
sont regroupées dans  
la rubrique « Définitions »  
en annexes

Des publications  
téléchargeables gratuitement  
pour approfondir le sujet  
Adresses des sites Internet  
à retrouver dans la rubrique  
« Adresses utiles » en annexes

Après une accélération en janvier 2017 à +1,3 %, le taux d'inflation mesuré par la variation sur un an de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** baisse progressivement jusqu'en juillet 2017 avant de remonter régulièrement au second semestre pour atteindre +1,2 %, fin 2017. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit globalement le même mouvement en France que dans l'ensemble de la zone euro. De même, l'indicateur d'**inflation sous-jacente**, qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales), remonte très lentement de février à décembre 2017, passant de +0,2 % à +0,6 % fin 2017.

En moyenne sur l'année, les prix à la consommation augmentent davantage en 2017 qu'en 2016 (+1,0 %, après +0,2 % entre 2015 et 2016) : l'inflation atteint ainsi un niveau supérieur à celui de 2013. Ce dynamisme reflète un vif rebond des prix de l'énergie et une accélération des prix de l'alimentation et du tabac. Seul un recul un peu plus prononcé des prix des produits manufacturés modère la hausse de l'inflation, alors que les prix des services croissent au même rythme qu'en 2016.

Après trois années de baisse consécutive, les prix des produits énergétiques sont en forte hausse en 2017 (+6,2 % en moyenne, après -2,8 %) en lien avec la fiscalité accrue sur les carburants en janvier 2017 et la remontée du cours moyen du Brent. Tous les prix des produits pétroliers rebondissent nettement :

combustibles liquides (+17,3 % en moyenne), gazole (+11,7 %) et essence (+5,8 %). Les prix du gaz participent aussi à la hausse de l'inflation énergétique (+4,6 %, après -7,6 % en 2016). En revanche, les prix de l'électricité ralentissent (+0,4 %, après +3,1 %).

En 2017, les prix des produits alimentaires (y compris boissons, alcoolisées ou non) augmentent plus rapidement qu'en 2016 (+1,0 % en moyenne, après +0,6 %), avec une nette accélération des prix des produits alimentaires hors produits frais. Après deux années de faible hausse, les prix du tabac augmentent davantage : +2,7 % entre 2016 et 2017 en lien avec le relèvement des taxes.

En 2017, les prix des produits manufacturés diminuent (-0,6 % en moyenne, après -0,5 % en 2016). Ceux des articles d'habillement et de chaussures sont stables. Le recul des prix des produits de santé se poursuit pour la quatrième année consécutive. Enfin, les prix des autres produits manufacturés baissent (-0,2 % en moyenne en 2017, après -0,1 %).

L'inflation dans les services est inchangée en 2017, à +1,0 %, comme en 2016. Les prix des services de transport rebondissent nettement (+2,0 %, après -1,5 %). Ceux des services de santé augmentent vivement à la suite de la revalorisation des tarifs de consultation (+1,3 %, après +0,2 %). En revanche, les prix des loyers, indexés sur les évolutions passées de l'inflation, ralentissent en 2017, comme chaque année depuis 2006, à l'exception de 2012. Quant aux prix des services de communication, ils se replient fortement, après trois années de hausse. ■

#### Définitions

**Indice des prix à la consommation (IPC)** : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1<sup>er</sup> quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

**Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

#### Pour en savoir plus

- « 2017 – Les niveaux des prix ont varié quasiment du simple au triple parmi les États membres de l'UE », *communiqué de presse n° 102*, Eurostat, juin 2018.
- « Indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles 2017 », *Informations rapides n° 8*, Insee, janvier 2018.
- Séries chronologiques ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)).

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

Une orientation vers le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne, ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

## Prix à la consommation 11.4

### Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2017

en % — Unité

Fonction de consommation	Pondération <sup>1</sup>		Évolution 17/16		Fonction de consommation	Pondération <sup>1</sup>		Évolution 17/16	
	2017	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>		2017	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>
<b>Ensemble (y c. tabac)</b>	<b>10 000</b>	<b>1,0</b>	<b>1,2</b>		Transport	1 451	3,1	2,8	
<b>Ensemble (hors tabac)</b>	<b>9 812</b>	<b>1,0</b>	<b>1,1</b>		Achats de véhicules	362	0,7	1,7	
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 435	1,1	1,4		Utilisation de véhicules personnels	801	4,5	3,9	
Produits alimentaires	1 311	1,1	1,5		Services de transport	288	2,0	1,1	
Boissons non alcoolisées	124	0,6	0,7		Communications	285	-4,2	-4,2	
Boissons alcoolisées et tabac	380	1,6	3,3		Services postaux	17	3,8	3,8	
Boissons alcoolisées	192	0,6	0,7		Matériel de téléphonie et de télécopie	43	-8,6	-5,0	
Tabac	188	2,7	6,0		Services de téléphonie et de télécopie	225	-4,0	-4,6	
Habillement et chaussures	447	0,1	0,0		Loisirs et culture	894	0,3	0,5	
Habillement	357	0,1	0,0		Équipements audio-visuels, photo et informatiques	138	-2,2	-1,2	
Chaussures y c. réparation	90	-0,2	-0,1		Autres biens durables (loisirs)	46	-1,4	1,5	
Logement, chauffage, éclairage	1 418	1,6	1,4		Autres articles et équip. de loisirs	242	-0,2	0,3	
Loyers d'habitation	629	0,2	0,2		Services récréatifs et culturels	309	1,1	1,2	
Entretien et réparation courante du log.	172	1,5	1,6		Presse, livres et papeterie	140	1,9	2,0	
Distribution d'eau et autres services	159	1,4	1,5		Voyages touristiques tout compris	19	1,7	-6,0	
Chauffage, éclairage	458	3,7	2,9		Éducation	4	1,2	0,6	
Meubles, équip. ménager, entretien maison	530	-0,2	-0,1		Hôtellerie, cafés, restaurants	752	1,6	1,4	
Meubles, tapis, revêtements de sol	154	-0,2	0,0		Restauration et cafés	587	1,4	1,2	
Articles de ménage en textile	39	0,9	1,2		Services d'hébergement	165	2,4	2,0	
Appareils ménagers	87	-2,0	-2,2		Autres biens et services	1 341	1,1	1,2	
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	70	0,4	0,9		Soins personnels	278	0,3	0,2	
Outils pour la maison et le jardin	50	-0,5	0,0		Effets personnels (non définis ailleurs)	119	0,9	1,1	
Entretien courant de l'habitation	130	0,4	0,4		Protection sociale	485	0,9	1,0	
Santé	1 063	-0,2	0,5		Assurances	296	2,1	2,3	
Médicaments et produits pharmaceutiques	463	-2,0	-1,7		Services financiers	38	2,5	2,2	
Médecine non hospitalière	600	1,3	2,2		Autres services	125	0,9	1,1	

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.
  2. Évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
- Champ : France hors Mayotte, ensemble des ménages. Note : base 100 en 2015.  
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

### Quelques hausses et baisses de prix en 2017

glissement annuel de déc. à déc. en %

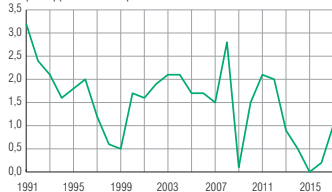
HausSES		Baisses	
	17/16		17/16
Combustibles liquides	+ 11,1	Pommes de terre	-10,8
Gazole	+ 9,4	Forfaits touristiques	-6,0
Médecines généralistes	+ 7,8	Lumières	-5,4
Fruits frais	+ 6,7	Matériel de téléphonie et de télécopie	-5,0
Huiles et graisses	+ 7,4	Matériel de nettoyage	-5,0
Tabac	+ 6,0	Appareils de transformation d'aliments	-5,0
Esence	+ 5,3	Appareils de cuisson	-4,2
Hydrocarbures liquéfiés (butane, propane, etc.)	+ 5,1	Matériel de traitement de l'information	-3,9
Services postaux	+ 3,8	Appareils photo et caméras	-3,8
Journaux et publications périodiques	+ 3,8	Tapis et moquettes	-3,4

Champ : France hors Mayotte. Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.  
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les Dom sauf indication contraire

### Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1991 à 2017

par rapport à l'année précédente en %



Champ : France hors Mayotte. Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. L'indice est la moyenne arithmétique des 12 indices mensuels.  
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

### Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2017

glissement annuel de déc. à déc. en %

	17/16	17/16	
Allemagne	1,6	Lettonie	2,2
Autriche	2,3	Lituanie	3,8
Belgique	2,1	Luxembourg	1,6
Chypre	-0,4	Malte	1,3
Espagne	1,2	Pays-Bas	1,2
Estonie	3,8	Portugal	1,6
Finlande	0,5	Slovaquie	2,0
France	1,2	Slovénie	1,9
Grèce	1,0	<b>Zone euro</b>	<b>1,7</b>
Irlande	0,5	<b>UE</b>	<b>1,4</b>
Italie	1,0		

Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.  
Source : Eurostat (extraction du 24 mai 2018).

Des données de cadrage européennes ou mondiales